

A.R. PREFECTURE

016-211601667-20111118-2011600-DE
Regu le 29/11/2011

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mil onze

Le 18 novembre deux mil onze à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 novembre 2011

PRESENTS : MME MOUNIER

MM. SAVIN – ALLEGRE – BARRAL – BOISSIER

DESCOMBES – BOIVENT – MERCIER – SUTRE –
TEILLET

EXCUSEE : MME COUTEAU

ABSENTS : MME BOUDOIRE - MM. CALVET – REMAUD

POUVOIR: Mme COUTEAU a donné pouvoir à M. SAVIN

M. BOIVENT a été nommé secrétaire.

201160d

Objet : CNFPT cotisation à 1%

Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale – organisme de formation des agents territoriaux) a alerté l'ensemble des collectivités territoriales sur les conséquences de la baisse du taux de cotisation prévue pour 2012.

En abaissant ce taux de 1% à 0,9% de la masse salariale, des mesures d'ajustement s'avèreront nécessaires pour compenser la perte : mise en place de formations payantes, non remboursement de frais annexes (transport, restauration, hébergement).

Afin de garantir le droit à la formation des agents territoriaux, le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, le vœu demandant au gouvernement le maintien à 1% du taux de cotisation versée au CNFPT.

Fait à Jauldes, le 21 novembre 2011

Le Maire
Eric SAVIN

Affiché le : 30 novembre 2011
Certifié exécutoire le

